



Question de mémoire

13 avril: 21 ans

30 avril: 5 ans

Qu'avons-nous fait de notre après-guerre ?

Chaque année, en un certain jour du mois d'avril, le Liban paraît se recueillir un instant. Un sentiment de vertige rétrospectif, un froid dans le dos, parfois le coeur qui se serre. Quand vient le 13 avril, personne ne reste indifférent, quelle que soit la définition qu'on donne à ce qui a suivi.

Mais une commémoration peut en cacher une autre. Si tout le monde se rappelle le 13 avril, qui connaît le 30? C'est pourtant la date de dissolution des milices, en 1991, celle donc de la fin officielle de la guerre, seize ans et dix-sept jours après son déclenchement. Dans trois semaines, cela fera cinq ans. L'occasion de se demander ce que nous en avons fait.

QUAND PEUT-ON PARLER D'APRÈS-GUERRE? Comprenons-nous, il ne s'agit pas de se demander à quelles conditions on doit en parler, mais à quel moment. Car le propre d'un après-guerre, c'est qu'il n'est définissable que rétrospectivement. Si l'on perçoit bien, à un moment donné, qu'on est sorti de la guerre, il est plus difficile de se rendre compte quand on n'est plus dans cette phase intermédiaire qui précède le retour d'une normalité civile et politique. Cinq ans devraient suffire néanmoins.

Mais peut-être faudrait-il défalquer de ces cinq années le temps qu'on a mis à se rendre compte qu'on était bien sorti de la guerre. Peut-être parce qu'on en est sorti progressivement: s'il n'y a plus d'opérations militaires — en dehors du Sud — après le 13 octobre 1990, le démantèlement de l'appareil guerrier va prendre du temps, et ce n'est que sept mois plus tard, le 30 avril 1991, que le désarmement des milices entre en vigueur. Entre-temps, il y a eu l'amendement de la Constitution dans le sens convenu à Taëf, un an plus tôt, et la formation du gouvernement d'union nationale prévu par le Document d'entente nationale. Mais peut-être cette confusion vient-elle aussi du décalage temporel qu'il y a eu entre Taëf et sa mise en application. À moins que ce soit l'absence d'intériorisation de Taëf, perçu par de



larges segments de la population comme une solution artificiellement imposée.

Artificielle, la procédure qui conduit à Taëf l'est sans doute, tout comme cette solennité brusquement conférée aux membres d'un Parlement élu en 1972 et qui aura tout accepté, tout ratifié. Tout et son contraire: Elias Sarkis, Bachir Gemayel, Amine Gemayel, René Moawad, Elias Hraoui. On ne saurait s'arrêter là pourtant. Car, par-delà le statut de ses signataires, et malgré le décalage avec la problématique dominante au moment de sa conclusion, celle de la «guerre de libération», l'accord de Taëf a une légitimité: il répond à d'anciennes préoccupations, d'ailleurs consignées dans des textes, comme le Document constitutionnel proposé par Sleiman Frangié, alors président de la République, en février 1976. Surtout, il a une pertinence: en même temps qu'un protocole de sortie de guerre, il propose un *modus operandi* de l'équilibre intercommunautaire. Que ce *modus operandi* soit insatisfaisant en regard de la construction d'un État réellement moderne, on veut bien l'admettre par hypothèse. Mais l'hypothèse ne peut être vérifiée dès lors que Taëf a été progressivement détourné. Ou «retourné» pour reprendre la logique de son père déclaré, l'ancien président de l'Assemblée, Hussein Husseini — et les mots d'Albert Mansour.

IL Y A PLUS GRAVE QUE LE DÉTOURNEMENT DE TAEF et les manipulations électorales qui ont suivi, c'est le silence observé autour des grands problèmes que la société libanaise était amenée à se poser au sortir de la guerre. L'absorption des milices, l'amnistie des crimes de guerre, le sort des personnes disparues, le retour des réfugiés, la reconstruction elle-même, sans parler des relations avec la Syrie, autant de débats qui ont été éludés par le personnel politique, insoucieux de toute réflexion ou tout simplement incapable. En anglais, cela s'appellerait une crise de leadership. Le fait est, en tout cas, que les hommes au pouvoir, déjà inaptés à être des montreurs de conduite, furent de bien piètres ouvriers de chemins. De cela, on ne saurait les absoudre en arguant que la politique libanaise se décide à Damas. Quand bien même cela serait, l'intérêt bien compris du régime, comme d'ailleurs de la Syrie, n'était-il pas de manifester clairement le passage de l'état de guerre à l'état de paix autrement que par une rhétorique martiale et des élections préfabriquées?

Il serait toutefois trompeur d'incriminer les seuls dirigeants de la IIe République. Même les figures rescapées de la Première, qu'elles soient au Liban ou à l'étranger, contribuent à escamoter les débats nécessaires, préférant se focaliser qui sur une fallacieuse image d'âge d'or parlementaire, qui sur les manquements à une indépendance dont la plupart n'avaient pourtant su que faire. C'est aussi le cas de ce qu'on



appelle «l'opposition»: en faisant ce qu'on attendait d'elle aux élections de 1992, celle-ci n'a pas seulement raté l'occasion de faire entendre sa voix au Parlement, elle a participé à la confiscation de la parole, au motif d'une défense obsidionale de la souveraineté.

Occasion ratée, la consultation de l'été 1992 le fut donc doublement. Et il y a bien des raisons de craindre que celle de l'été prochain le soit tout autant. Ce qui montre, au passage, combien décevant est le bilan politique du haririsme. En fait d'occasion manquée, en voilà une énorme: quand Rafic Hariri est appelé à la tête du gouvernement en octobre 1992, au demeurant pour «racheter» les élections, le pays est mûr pour se laisser prendre encore une fois au mythe de l'homme providentiel. Les esprits chagrins (dont l'auteur de ces lignes) ont beau s'alarmer des conflits d'intérêts à venir, le nouveau président du Conseil arrive à convaincre quand il se présente, non sans quelque abus, avec l'innocence de l'enfant qui vient de naître. Venant de lui, les discours les plus dérangeants auraient été reçus. Seulement, au lieu de prendre à bras le corps les questions fondamentales que pose l'après-guerre, il promet incontinent le printemps. Aussi, quand la bise fut venue, se mit-on à invoquer une bien commode complexité des choses. Entre-temps, l'âge de l'innocence est passé.

Maintenant, faisons le compte. En cinq ans d'après-guerre, qui a jamais parlé, au pouvoir ou dans l'opposition, de la question des disparus? Qui, au pouvoir ou dans l'opposition, a jamais traité le retour des réfugiés autrement que sous un angle étroitement confessionnel? Si Walid Joumblatt a proposé parfois une réflexion quant au retour des réfugiés sur le mode du *mea culpa* (je suis responsable de leur exode, c'est à moi de les ramener), les résultats modestes obtenus trois ans et quelques mois après son arrivée au ministère des Déplacés amènent à relativiser le sérieux de l'engagement – il faut dire à sa décharge que l'absence de prise de conscience de l'enjeu chez la plupart des personnalités chrétiennes ne contribuent pas à accélérer les choses, ni même à élever le débat. D'autre part, quelqu'un s'est-il jamais interrogé, fût-ce *a posteriori*, sur les mérites ou les inconvénients de l'amnistie? Assurément, la mesure était nécessaire pour panser les plaies et éviter d'alimenter une vendetta. Elle n'en appelait pas moins une explication. Mieux: une pédagogie – celle-ci reste d'ailleurs possible et souhaitable. Et sur un chapitre plus brûlant, qui a jamais explicité les raisons profondes qui, en dehors du fait accompli, rendent impérative la recherche d'une complémentarité avec la Syrie? Quant à la reconstruction, mieux vaut ne pas s'y attarder; pour tout débat, on a, face au plus petit début d'ébauche de critique, le *non possumus* érigé en dogme gouvernemental. Total: pas de questionnements ou très peu. Désespérément peu.

MAIS LE SILENCE LE PLUS LOURD est celui qui porte sur la guerre



elle-même. Certes, l'oubli est le réflexe compréhensible des sociétés meurtries. Mais, quand même, n'y avait-t-il pas mieux que la «guerre des autres sur notre terre», selon l'antienne du président de la République. Déclinaison appauvrie et appauvrissante d'une «guerre pour les autres», formule plus stimulante, encore que trompeuse elle aussi, popularisée par le livre de Ghassan Tuéni, cette expulsion du mal en dehors de soi est devenue le vade-mecum commode de tous les hommes politiques en mal d'inspiration. Il est juste de noter toutefois que le président Hariri s'est inscrit en faux, à une occasion au moins, contre une telle réduction. Les emportements chroniques d'un Walid Joumblatt viennent aussi, de temps en temps, relativiser l'altérité de la guerre.

Autre exception, plus régulière celle-là – et certainement pas la moins paradoxale: le seul ministre qui parle volontiers des leçons de la guerre est celui-là même que le comportement qui lui est attribué dans la guerre tend le plus à délégitimer, autrement dit Elie Hobeika. Or son discours, parce qu'il parvient presque à convaincre, voire à séduire par la franchise du ton, pose immédiatement un autre problème, d'ordre carrément philosophique celui-là – et qui ne concerne pas le seul ministre des Ressources hydro-électriques: celui de la prescription en politique. Peut-on être après avoir été? Où l'on retrouve l'utilité d'un débat sur l'amnistie. Non pas pour rouvrir de vieux dossiers, comme cela a été fait d'une manière partielle et partiale. Mais pour montrer qu'en la matière la sanction, si sanction il doit y avoir, ne peut venir que du suffrage universel. Tout comme la légitimité ou, en l'occurrence, la relégitimation ne peut émaner que des urnes. À condition évidemment qu'elles ne soient pas bourrées.

L'exemple du ministre Hobeika le montre *a contrario*, ce n'est pas simplement parce que dans le pouvoir en place les anciens chefs de milices occupent une place centrale, aux côtés des hommes d'affaires et des notabilités recyclées, que la réflexion sur la guerre est oblitérée. Sans doute faut-il y voir plutôt une absence de vision en même temps que la crainte de réveiller des démons qu'on se sent incapable de maîtriser. Pour un Sélim Hoss, qui insiste sur la cicatrisation des blessures de la guerre, pour un Nassib Lahoud, qui prône d'abord une «réconciliation avec soi» (voir son texte ci-dessous), combien de députés, de ministres et de présidents qui cherchent à tout prix à éviter le vertige des hauteurs et restent accrochés là, comme dans *Vertigo*, incapables de grimper plus haut et tout aussi infichus de retrouver la terre ferme, le pays réel?

Soyons justes, cependant, le pays réel ne leur serait pas si étranger que cela s'ils daignaient y replonger. Sur ce chapitre du moins. Car, la «guerre des autres», on ne l'entend pas seulement dans la bouche du président Hraoui. Le voisin, le cousin, vous-mêmes peut-être, bref tout



un chacun y a eu recours lorsque, dans une conversation de Café du commerce, surgissait la face hideuse du Complot. Ah! celui-là, l'a-t-on assez rencontré, qu'il soit palestinien, syrien, israélien ou étatsunien, quand il n'est pas tentaculairement multinational! Heureusement, il s'est un peu démonétisé. Mais c'était pour laisser la place à une autre forme d'exorcisme: la dénonciation des milices regardées comme des vecteurs autopropulsés du Mal, comme si elles étaient nées sui generis. Et puis vint le vingtième anniversaire du 13 avril. De l'intérêt des commémorations. Brusquement, on vit se généraliser l'autocritique, voire l'auto-flagellation, là où l'on avait l'habitude bien ancrée de rejeter le mal en dehors de soi. Thérapie nécessaire, ô combien! Un peu courte néanmoins, d'autant qu'elle est restée globalement de circonstance.

Allons, il est peut-être temps de parler de la guerre. Ne serait-ce que pour éviter, en ce vingt-et-unième anniversaire du 13 avril, que les plus jeunes se l'imaginent courte et fouguese. Car, quand on dit le mot «guerre», tout le monde ne pense pas à la même date. C'est là d'ailleurs l'un des problèmes les plus piquants que la trop longue durée du conflit libanais suscite. En seize ans, la population s'est renouvelée, la pyramide des âges s'est élargie par le bas et rétrécie par le haut, si bien que près de la moitié des Libanais n'ont pas vécu le 13 avril, tout simplement parce qu'ils n'étaient pas encore nés. Si l'on ajoute ceux qui n'étaient alors pas en âge de conscience, mettons 11 ans, l'on doit conclure que les deux-tiers de la population (les moins de 30 ans) n'ont pas de souvenir réfléchi du déclenchement de la guerre. Ce qui, hélas!, ne les a aucunement prémunis contre ses débordements ou ses conséquences.

COMMENT S'ÉCRIRA LA GUERRE DU LIBAN DANS VINGT ANS? Nul besoin d'être devin. Déjà, la fortune du mot «libanisation» à l'étranger suggère une voie. N'est-ce pas inévitable quand le silence des Libanais, succédant à la fureur dans laquelle s'échangeaient les thèses les plus contradictoires, érige la guerre en un phénomène incompréhensible autrement que comme une dépression nerveuse à l'échelle d'un pays ou, mieux, comme la pulsion mortelle, et mortifère, d'une société dérégulée.

Que la guerre ait été compliquée, que tout ait été dit et son contraire à son sujet, et par ses protagonistes eux-mêmes, soit. Rien de tout cela n'autorise pourtant à la décréter incompréhensible, encore moins à refuser de la comprendre. Quiconque a cherché à en suivre les inflexions et les séquences événementielles sait que c'est possible. Mieux: que c'est utile, tant cette polysémie est éclairante.

En tout, la complexité de la guerre n'est en rien le propre du Liban. Une guerre civile n'est que très rarement exclusive, comme a pu l'être



la guerre de Sécession aux Etats-Unis. De la guerre du Péloponnèse qui déchira le monde grec pendant trois décennies à la guerre de Trente Ans, en passant par les guerres civiles de la République romaine et par celles qui opposèrent les cités italiennes entre elles pendant la Renaissance, l'Histoire est pleine de conflits qui mêlent violence civile et luttes interétatiques. «Toutes les guerres étrangères prirent quelque chose des guerres civiles; dans toutes les guerres civiles des étrangers parurent», écrira Tocqueville de la guerre de Trente Ans en même temps que des conflits qui suivirent la Révolution française. Même après l'apparition des Etats-nations, ce genre de carambolage se reproduit. On n'aura garde d'oublier que la guerre d'Espagne, modèle pour ainsi dire parfait d'une division nationale claire, fut aussi une guerre intereuropéenne. C'est dire combien inutile est le débat sur «guerre civile»/«guerre des autres». Assurément, le conflit libanais fut parfois une guerre pour les autres. Il n'en resta pas moins une guerre pour soi. Voire pour l'image de soi. Car, il suffit de se reporter aux témoignages des uns et des autres, les Libanais ne furent pas seulement manipulés par d'autres, ils surent aussi manipuler les autres. Les autres lointains, bien sûr, pour mieux nier l'Autre proche.

Contre l'évidence de ce dissensus national, il ne sert à rien d'invoquer un soi-disant rejet généralisé de la guerre. S'il est vrai qu'il y eut, à partir de 1986, des marches pacifistes, on ne saurait étendre ce phénomène rétroactivement à toute la guerre pour conclure à une dictature des milices sur une population opprimée. Là encore, le mal est rejeté hors de soi à travers la démonisation des milices, considérées comme des appareils répressifs, maffieux et, surtout, étrangers à la population. Maffieuses, les milices l'ont été. Répressives, elles le furent aussi, jusqu'à provoquer le rejet révélé par les manifestations anti-guerre et, d'une autre manière, par l'extraordinaire mobilisation suscitée par le général Aoun contre les Forces libanaises. Mais l'extranéité des milices reste datable. Elle ne prend du relief et ne se généralise que dans une phase tardive, une fois les territoires communautaires constitués.

Pour prendre la véritable mesure de cette division nationale, il faut se rappeler que le territoire sur lequel se déroule le conflit n'est constitué, aux sens politique et juridique, au moment où la guerre éclate, que depuis cinquante-cinq ans. Il n'est indépendant que depuis une trentaine d'années. Quand on célébrera le jubilé de l'Indépendance en novembre 1993, un petit calcul suffira pour rappeler qu'un peu moins du tiers de la vie du Liban s'est passé dans la guerre. En conclure que la guerre lui est une nature serait erroné. Mais tenir la guerre pour un phénomène fortuit né de contingences extérieures serait encore plus absurde.



Alors, n'est-il pas temps d'entamer le vrai débat? Ou bien devra-t-on, après avoir si longtemps attendu la fin de la guerre, attendre maintenant celle de l'après-guerre?

Samir Kassir



Id-Reference	96-Pr-000808
Media (Support)	HC
Title	Question de mémoire
Subtitle	
Section	13 avril : 21 ans 30 avril : 5 ans Qu'avons-nous fait de notre après-guerre ?
Language	Français
Source	L'Orient-Express
Page	19 à 21
Date	No 5, Avril 1996
Author	Samir Kassir
Co-Author	
Keywords	
Persons	Elias.Sarkis – Bachir.Gemayel – Amine.Gemayel – René.Moawad – Elias.Hraoui – Sleiman.Frangié – Hussein.Husseini – Albert.Mansour – Rafic.Hariri – Walid.Joumblatt – Ghassan.Tuéni – Elie.Hobeika – Sélim.Hoss – Nassib.Lahoud – Tocqueville – Michel.Aoun
Locations	Liban – Sud.Liban – Syrie – Damas – Etats.Unis – République.romaine
Dates	13 :10 :1990 – 30 :04 :1991 – 1972 – 1976 – 1992 - .. :10 :1992 – 13 :04 :1086 - .. :11 :1993
Themes	Liban – après.guerre – guerre.libanais – Sud.Liban – milices – Constitutions – Taëf – gouvernement.union.nationale – Parlement.élu.1972 – guerre.libération – accord.Taëf – Président.Sleiman.Frangié – société.libanaise – relations.libano.syriennes – retour.réfugiés – crimes.guerre – politique.libanaise – Syrie.régime – Damas – élections – IIe.République – indépendance – opposition – élections.1992 – bilan.politique.Haririsme – Rafic.Hariri – gouvernement.Hariri – Nabih.Berri – ministère.Déplacés – reconstruction – Walid.Joumblatt – Ghassan.Tuéni – Livre.guerre.des.autres.sur.notre.terre – Elie.Hobeika – amnistie – Sélim.Hoss – Elias.Hraoui – 13.Avril – vingt.et.unième.anniversaire.13.avril – conflit.libanais – guerre.liban – libanisation – guerre.civile – guerre.trente.ans - guerre.Péloponnèse – guerre.Espagne – guerre.des.autres – milices – général.Aoun – Forces.Libanaises – fin.guerre
Subject	



L'ORIENT-EXPRESS
Avril 1996